



# Réseau des territoires durables de Midi-Pyrénées

Mardi 20 décembre 2005

## ACCOMPAGNEMENT D'UN GROUPE DE COLLECTIVITÉS FRANCILIENNES SUR LA COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

**Christelle INSERGUEIX**

**Chargée de mission emploi environnement à l'ARENE**

# ACCOMPAGNEMENT DE COLLECTIVITÉS SUR LA COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

1. Présentation de l'ARENE Ile-de-France
2. Contexte : pourquoi un accompagnement ?
3. Les objectifs
4. Les modalités de mise en œuvre
  - La constitution du groupe
  - L'accompagnement
  - La méthode proposée
5. Les résultats
  - Les projets réalisés par les collectivités
  - Les résultats pour le groupe
6. Les suites envisagées



# PRÉSENTATION DE L'ARENE ILE-DE-FRANCE

- Association loi 1901 créée en 1994 à l'initiative du Conseil régional d'Ile-de-France, membre du RARE et de la FEDARENE
- Effectif de 18 personnes et budget 2005 : 2,6 M€
- Les missions :
  - Informer et sensibiliser aux questions environnementales et aux bonnes pratiques,
  - Accompagner les acteurs régionaux dans la mise en œuvre de leurs projets innovants et expérimentaux dans le sens d'un développement durable
- Les cibles : collectivités territoriales, associations, entreprises, maîtres d'ouvrage publics et privés ...



# PRÉSENTATION DE L'ARENE ILE-DE-FRANCE

- **Huit domaines d'intervention :**
  - Éducation à l'environnement,
  - Activité économique et aménagement,
  - Énergie : énergies renouvelables et efficacité énergétique
  - Haute Qualité Environnementale des bâtiments,
  - Transports propres - mobilité durable,
  - Coopération,
  - Territoires - agenda 21
  - Emploi environnement
- **Les modes d'intervention :**
  - Réalisation d'études
  - Animation de réseaux
  - Organisations de rencontres, visites de terrain, rédaction de fiches techniques
  - Accompagnement d'un point de vue technique et méthodologique de projets innovants



## POURQUOI PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT SUR LA COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE?

- A la suite de sollicitations émanant de collectivités le plus souvent engagées dans des démarches agendas 21, souhaitant impulser une politique d'achats responsables, en cohérence avec la Stratégie Nationale de Développement Durable
- Exemples de questions posées :
  - Quelles actions mettre en œuvre pour devenir exemplaire?
  - Qu'est-ce que la qualité écologique d'un produit ?
  - Quelles possibilités offre le CMP pour intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les marchés ?
  - ...
- De plus en plus d'initiatives lancées en France et en Ile-de-France avec une entrée territoriale ou thématique



## POURQUOI PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT SUR LA COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE?

- L'intégration du développement durable dans la commande publique constitue un levier essentiel en termes d'évolution vers des pratiques plus solidaires et respectueuses de l'environnement, d'adaptation de l'offre des fournisseurs et de développement de nouveaux produits.
- Il est possible d'intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics (CMP de janvier 2004 et loi de cohésion sociale de janvier 2005).
- Pour autant, dans la pratique intégrer ces critères dans un marché n'est pas si simple (manque d'information et de formation...)



## LES OBJECTIFS

- Inciter les collectivités franciliennes à mettre en œuvre une politique d'achats responsables :
  - En accompagnant un **groupe « pilote »** pour démontrer la faisabilité de telles démarches,
  - En capitalisant et diffusant les méthodes et expériences franciliennes.
- Permettre aux collectivités d'avoir une meilleure connaissance des problématiques liées à la commande publique responsable et des moyens d'actions dont elles disposent (notamment meilleure maîtrise du CMP)



## LES OBJECTIFS

- Proposer un appui technique et méthodologique à un groupe de collectivités pour la mise en œuvre d'un projet d'achat responsable
- Les types d'achats concernés = achats de fournitures, prestations de services ou travaux
- Intégrer les dimensions environnementales et sociales dans les décisions liées au processus d'achat depuis la définition des besoins jusqu'au suivi du marché.
- Les questions éthiques non abordées.





## LES MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- **La constitution du groupe**
  - **13 collectivités** dont le conseil régional, un conseil général, une communauté d'agglomération, un syndicat intercommunal et des communes de taille diverse. La moitié d'entre elles engagée dans des démarches agenda 21. **Groupe hétérogène** au regard des expériences antérieures sur la commande publique responsable.
  - Un engagement formalisé à travers la signature d'une **lettre d'intention** par les élus
  - La mobilisation de **deux à trois personnes par collectivité** avec un chef de projet clairement désigné et des représentants des services achats / marchés publics et environnement / développement durable



## LES MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- **L'accompagnement s'est déroulé de septembre 2004 à juin 2005, avec l'appui d'un bureau d'étude :**
  - L'organisation **de quatre ateliers collectifs thématiques** pour favoriser les échanges d'expériences et l'apport d'informations : enjeux des achats en terme de développement durable, le cadre juridique, l'intégration de critères sociaux, labels et normes...
  - **Un suivi technique et méthodologique individualisé** autour du projet d'achat identifié (deux à trois réunions par collectivité, suivi téléphonique et par mel)



# LA MÉTHODE PROPOSÉE

Cinq étapes ont été identifiées pour la mise en oeuvre des projets d'achats responsables :

1. La mobilisation des élus, de la direction générale, des services
2. L'identification des priorités de la collectivité
3. La préparation du marché
4. La rédaction du marché
5. Le suivi du marché



## LA MOBILISATION DES ACTEURS

- **Phase amont de sensibilisation des élus et des services de la collectivité** à travers la diffusion d'informations, la participation à des réunions d'échanges...
- Une **volonté politique forte** est indispensable pour évoluer vers une prise en compte globale et généralisée du développement durable sur l'ensemble des marchés.
- **Création d'une cellule pilote** permettant de regrouper l'ensemble des compétences permettant la mise en œuvre du projet d'achat responsable (juristes, acheteurs, techniciens de l'environnement ...).



## IDENTIFIER LES PRIORITÉS DE LA COLLECTIVITÉ

Cette étape doit permettre à la collectivité de définir le projet d'achat responsable sur lequel la cellule pilote va travailler, à partir notamment :

- **Des neuf enjeux identifiés en termes de prise en compte du développement durable dans les achats publics franciliens:** énergie, transports et réduction des gaz à effet de serre, déchets, eau, ressources naturelles et biodiversité, toxiques et pollutions, alimentation, droits sociaux et emploi.
- **Des priorités politiques** au sein de la collectivité,
- **De l'analyse des marchés à renouveler à court terme.**



# LES CATÉGORIES DE PRODUITS RETENUES

A l'issue de ces analyses au sein de chacune des collectivités, dix catégories de produits ont été retenues pour le groupe :

- Papier
- Travaux
- Produits phytosanitaires / espaces verts
- Véhicules propres
- Fournitures de bureau / scolaires
- Mobilier (scolaire)
- Bois
- Eclairage public
- Peintures / solvants
- Produits d'entretien



# LA PRÉPARATION DU MARCHÉ

Cette étape comprend plusieurs temps de questionnements et d'analyses :

- **La définition des besoins et contraintes** par rapport aux caractéristiques techniques des produits et l'identification des **enjeux environnementaux et sociaux posés par l'achat.**
- **L'analyse de l'offre existante** : connaissance des fournisseurs présents sur le marché pour garantir un nombre de réponses suffisant. Il s'agit aussi de mesurer la puissance d'achat nécessaire.



# LA PRÉPARATION DU MARCHÉ

La définition des besoins et l'analyse de l'offre existante doivent permettre à la collectivité :

- De déterminer son niveau d'exigence d'un point de vue environnemental et social.
- Cela permet également d'adapter si nécessaire le marché à l'offre disponible.
- De définir la procédure d'achat et le type de marché à lancer.





## LA RÉDACTION DU MARCHÉ

	Exigences environnt	Exigences sociales	Commentaires
Art 14. CMP Conditions d'exécution du marché	OUI	OUI	
Art 45. CMP Capacités prof candidats	OUI	OUI	Loi 2005-102 du 11/02/05 - respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
Art 53. CMP Critères d'attribution du marché	OUI	OUI	Loi de cohésion sociale 18/01/05 - performances en matière d'insertion



# LE SUIVI DU MARCHÉ

- **Au niveau de l'analyse des offres**
  - Recherche d'informations complémentaires sur les caractéristiques techniques écologiques des produits
  - Contrôles et tests à réaliser à partir des échantillons transmis, vérifications des informations
- **Au niveau de l'exécution du marché**
  - Contrôle et suivi de l'exécution des travaux et du respect des clauses sociales et environnementales
  - Pénalités peuvent être prévues et intégrées dans le CCAP
- **Au niveau des pratiques au sein de l'administration**
  - En terme d'utilisation de certains produits, d'évolution des comportements : mise en place d'actions de sensibilisation, information et d'outils de suivi spécifiques.



# LES RÉSULTATS DE L'ACCOMPAGNEMENT

## Les projets d'achats responsables réalisés par les collectivités

- 29 marchés en cours ou attribués concernant treize catégories de produits différentes
- Catégories traitées majoritairement : papier, véhicules propres, produits d'entretien, phytosanitaires, peintures, travaux
- Travail plus spécifiquement sur l'intégration des critères environnementaux



## LES RÉSULTATS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Des **enseignements méthodologiques** pour une meilleure prise en compte des dimensions environnementales et sociales dans les procédures de marchés publics.
- **L'identification de neuf enjeux en terme de développement durable pour la commande publique francilienne** : énergie, transports et réduction des gaz à effet de serre, déchets, eau, ressources naturelles et biodiversité, toxiques et pollutions, alimentation, droits sociaux et emploi.
- Une dizaine de **fiches d'expériences** réalisées.
- Une **réflexion par catégorie de produits** avec réalisation de deux études sur les achats de **papier recyclé et de véhicules propres**.



## LES SUITES ENVISAGÉES POUR 2006

- Résultats d'enquête auprès des collectivités:
  - Elle confirme l'intérêt d'un accompagnement sur la question et le besoin d'échanges entre collectivités.
  - La majorité des participants souhaite poursuivre la réflexion au sein de leur collectivité sur un nombre plus important de marchés.
  - Au moins dix collectivités souhaitent continuer à participer aux travaux du groupe, avec les attentes suivantes : poursuivre les échanges avec d'autres collectivités, mener des réflexions par catégories de produits, mettre en place des outils de sensibilisation pour les services...
- De nouvelles sollicitations de collectivités pour travailler sur la commande publique responsable



## LES SUITES ENVISAGÉES POUR 2006

Les travaux du groupe vont être relancés :

- Ouvert à de nouvelles collectivités
- Confirmation du fonctionnement en réseau avec élaboration d'une charte et création d'une « cellule pilote »
- Mise en place de groupes de travail par catégories de produits avec un double objectif :
  - Aider les collectivités dans la préparation de leurs marchés et la rédaction des documents de consultation
  - Construire collectivement la méthode et les outils nécessaires
- Organisation d'ateliers thématiques et d'échanges d'expériences



# CONTACT

ARENE Ile-de-France

94 bis avenue de Suffren

75015 PARIS

Tél. : 01 53 85 61 75

Fax : 01 40 65 90 41

Site internet : [www.arenidf.org](http://www.arenidf.org)

@ : ch.insergueix@arenidf.org

@ : c.petit-alberge@arenidf.org

